Soixantième année. - N ° 178 A Jeudi 17 septembre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2824

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE MARSEILLE

Jugement d'ouverture

Date : 14 septembre 2026.
Jugement d'extension d'une procédure de redressement judiciaire.
RCS non inscrit.
CENTRE SOCIO EDUCATIF DU BARRY.
Forme : Association.
Activité : organisation fonctionnant par adhésion volontaire..
Adresse : 112, boulevard du Barry, 13013 Marseille.
Complément de jugement : Jugement d'extension d'une procédure de redressement judiciaire, ouverte initialement à l'égard de la SCI BARRY, la SCI BARRY II, l'ASSOCIATION CENTRE SOCIO EDUCATIF et l'ASSOCIATION SAP MAMAN ZEN, et confirmant la désignation de administrateur SCP Avazeri-Bonetto, Mission Conduite Par Me F. Avazeri 23/29 Rue Haxo 13001 Marseille avec les pouvoirs : gérer, mandataire judiciaire SCP Louis-Lageat & Associes, Mandat Conduit Par Me Adrien Joly 30 Cours Lieutaud CS 10027 13001 Marseille. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.